

# Conseil Municipal du 7 juin 2023

\*\*\*\*\*

*L'an deux mil vingt-trois, le 7 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique, en Mairie d'Estréboeuf, sous la présidence de Jean-Marie Machat, Maire.*

*Etaient présents tous les membres formant la majorité en exercice.*

*Monsieur Vest a été nommé secrétaire de séance.*

## *Approbation du compte-rendu de la dernière réunion :*

*Le Conseil Municipal unanime approuve le compte-rendu de la réunion du 3 mai 2023.*

## *Point sur l'avancement des travaux du boulodrome.*

*Après s'être rendu sur le terrain jouxtant la salle polyvalente, le conseil municipal se réjouit de l'avancement des travaux qui devraient normalement être terminé pour le 1er juillet.*

## *Épilogue de l'affaire Delabie.*

*Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que l'épilogue de ce qu'il convient d'appeler l'affaire du legs René Delabie est terminée, l'acte de propriété ayant été signé, en l'Etude de Maître Sigwald, notaire à Saint Valery sur Somme en date du 7 juin à 11 heures.*

## *Inauguration de l'Espace René Delabie.*

*Compte tenu du caractère particulier engendré par le legs René Delabie et pour rendre un hommage marquant à ce généreux donateur, la commune travaillera en parfaite harmonie avec le Comité des fêtes afin d'organiser une cérémonie à la hauteur de l'évènement historique que représente ce legs. Affaire à suivre !*

## *Toiture de la salle polyvalente, du stand et du nouveau bâtiment.*

*Monsieur le maire présente à l'Assemblée des devis émanant de l'entreprise Boclet couverture, de Saint Quentin Lamotte La Croix Au Bailly, concernant la remise à neuf des toitures du Stand de tir, de la Salle polyvalente et du nouveau bâtiment de rangement. Le Conseil municipal unanime charge le maire de passer commande de ces trois affaires dans les meilleures conditions possibles. Affaire à suivre.*

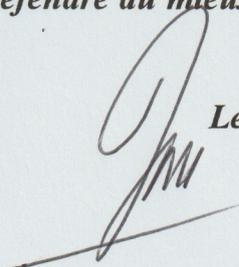
## *Achat de tables et de chaises.*

*Monsieur le maire suggère à l'Assemblée d'acquérir une vingtaine de tables et une centaine de chaises identiques à celles qui équipent déjà la salle polyvalente, le Conseil municipal unanime charge le maire de passer commande auprès des Ets Henri Julien pour un montant de 5 080 €.*

## *Énième rebondissement de l'affaire Fournier.*

*Monsieur le maire revient pour la énième fois sur cette lamentable affaire. Le Conseil municipal unanime renouvelle sa confiance au maire pour défendre au mieux les intérêts de la Commune. Affaire à suivre.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.*



Le maire,

